

PROVINCE DE QUÉBEC

39^e LÉGISLATURE

1^{RE} SESSION

QUÉBEC, LE 6 OCTOBRE 2009

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Québec, le 6 octobre 2009

Aujourd'hui, à quinze heures trente et une minutes, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

n^o 18 Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.